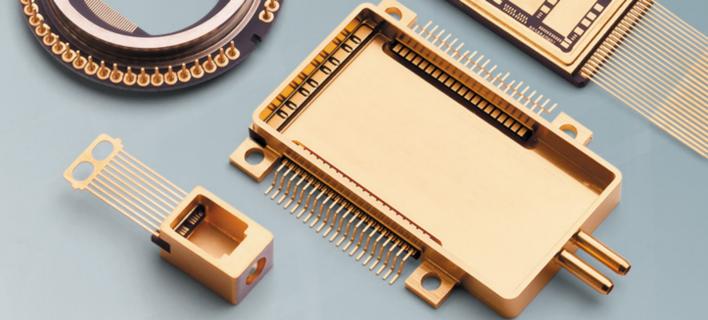




EGIDE RÉALISE UNE AUGMENTATION DE CAPITAL PAR PLACEMENT PRIVÉ DE 1,06 M€



Trappes, le 16 novembre 2015 - Egide annonce la réalisation d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires, par voie de placement privé, d'un montant de 1,06 M€. Cette augmentation de capital s'est déroulée à travers l'émission de 406 536 actions nouvelles au prix unitaire de 2,60 €. La société Sigma Gestion a souscrit à hauteur de 957 k€ à l'opération. Le solde des actions émises a été souscrit à hauteur de 10 k€ par Philippe Brégi, Président du conseil d'administration, et à hauteur de 90 k€ par James F. Collins, Directeur général du groupe.

Philippe Brégi explique : « Cette opération vise à renforcer les ressources financières du groupe Egide pour lui permettre de continuer sa politique d'investissements industriels et augmenter sa flexibilité pour mieux répondre à la demande de ses clients. Le plan stratégique, décidé par le conseil d'administration et dont la mise en œuvre a été confiée à Jim Collins et à son équipe de direction renouvelée, donne les premiers résultats attendus. Les chiffres du premier semestre 2015, qui comprennent des investissements importants, ont ainsi marqué une amélioration par rapport au semestre précédent, un signe tangible de la bonne exécution de notre plan. »

Stephan Clerjaud, Responsable Investissements Cotés chez Sigma Gestion commente : « Après un premier investissement dans le cadre de l'augmentation de capital de juin 2014, nous avons profité de la forte progression du titre en fin d'année dernière pour solder notre position. Force est de constater aujourd'hui que l'équipe managériale délivre son plan. La réorganisation commerciale porte ses fruits et la stricte tenue des délais de l'installation de la ligne céramique aux US nous rassure. Le retournement nous apparaît maintenant acté et nous pensons que la valorisation attractive d'Egide n'intègre pas cette visibilité retrouvée. »

MODALITÉS DE L'OPÉRATION

Nature de l'opération

La levée de fonds réalisée par Egide porte sur une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires. L'opération s'est déroulée par l'émission de 406 536 actions nouvelles au prix unitaire de 2,60 €, correspondant à une décote de 5% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des 3 dernières séances de Bourse précédant la réunion du conseil d'administration du 6 novembre 2015 qui a arrêté les modalités de l'opération, soit un produit d'émission brut de 1 056 993.60 €, prime d'émission incluse.

L'augmentation de capital a été effectuée dans le cadre d'un placement privé au sens de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

Cadre juridique de l'offre

Faisant usage des délégations conférées aux termes de la 14^{ème} résolution adoptée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 juillet 2015, le conseil d'administration d'Egide a décidé, le 6 novembre 2015, de l'augmentation de capital avec suppression du DPS dont les modalités sont détaillées dans le présent communiqué de presse.

Raisons de l'offre

Cette opération vise à renforcer les ressources financières du groupe Egide pour lui permettre de continuer sa politique d'investissements et augmenter sa flexibilité pour mieux répondre à la demande de ses clients.

Cette augmentation de capital permet également de renforcer la part du management au capital de la société à travers la participation de Philippe Brégi, Président du conseil d'administration d'Egide, et de James F. Collins, Directeur général du groupe depuis le 11 septembre 2014.

Prix de souscription

Le prix de souscription a été fixé à 2,60 € par action nouvelle, correspondant à une décote de 5% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des 3 dernières séances de Bourse précédant la réunion du conseil d'administration du 6 novembre 2015 qui a arrêté les modalités de l'opération.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles sont des actions ordinaires de même catégorie que les actions existantes de la société. Elles portent jouissance courante et sont assimilables aux actions existantes de la société.

Cotation des actions nouvelles

Les actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital ont fait l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le compartiment C d'Euronext Paris. Leur cotation ne pourra toutefois intervenir qu'après établissement du certificat de dépôt du dépositaire. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions anciennes, leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations et coteront sous le code ISIN FR0000072373 - code mnémorique : GID.

Pourcentage de dilution et incidence sur la participation dans le capital d'un actionnaire

Sur la base d'un capital social désormais constitué de 4 471 906 actions, la participation d'un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la société préalablement à l'émission, est désormais portée à 0,91%.

En application des dispositions de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), la présente émission n'a pas donné lieu à un Prospectus visé par l'AMF, car le montant total de l'offre est compris entre 100 000 € et 5 000 000 € et porte sur des titres financiers qui ne représentent pas plus de 50% du capital de la société.

CALENDRIER FINANCIER

• Publication du chiffre d'affaires annuel 2015 : 15 janvier 2016 - 07:00 (CET)

A PROPOS D'EGIDE

Egide est un groupe d'envergure internationale, spécialisé dans la fabrication de boîtiers hermétiques pour composants électroniques sensibles. Il intervient sur des marchés de pointe à fortes barrières technologiques dans tous les univers critiques (Spatial, Défense, Sécurité, Aéronautique, Télécommunications, Energies, Médical...). Seul acteur global dédié, Egide est présent industriellement en France et aux Etats-Unis.

CONTACTS

- **EGIDE: Direction Financière - Philippe Lussiez**
+33 1 30 68 81 00 - plussiez@fr.egide-group.fr
- **FIN'EXTENSO: Relations Presse - Isabelle Aprile**
+33 1 39 97 61 22 - i.aprile@finextenso.fr



Les actions EGIDE sont éligibles
PEA-PME et FCPI.

Egide a renouvelé son label OSEO d'entreprise innovante le 30 juillet 2015
Système de management qualité et environnement certifié ISO 9001:2008 et ISO 14001:2004

Retrouvez toute l'information sur le nouveau site internet d'Egide :
www.egide-group.com

